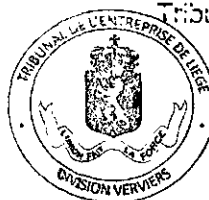


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25066570

Plir :
auf
, forme légale,
ode postal,



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

15 MAI 2025

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise: 0406.630.928

Nom

(en entier) : Royal Club Sportif Stavelotain
(en abrégé) : RCSS

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Pré Messire 24, 4970 Stavelot

Objet de l'acte : Nominations

Lors de la délibération du 21/03/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Nomination de Nicolas BASTIN comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Nicolas BASTIN, demeurant à 4970 Stavelot, Stockeu 9, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 21/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de deux ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

2/ Nomination de Evelyne LEGAT comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Evelyne LEGAT, demeurant à 4970 Stavelot, Sous La Borzeux 7, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 21/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de deux ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

3/ Nomination de Jean-François TRIOLET comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Jean-François TRIOLET, demeurant à 4845 Jalhay, Grand'Rue 122, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 21/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de deux ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

4/ Reconduction de José ORBAN comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de José ORBAN, demeurant à 4970 Stavelot, Somagne 1C, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 21/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de deux ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

5/ Reconductio n de André SYNE comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la reconduction de André SYNE, demeurant à 4970 Stavelot, Les Burziheids 21, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 21/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée d'un an et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 21/03/2025.

Pour
Georges BASTIN
Administrateur